

GEOGRAPHIE DU TOURISME

L' ORGANISATION DU TRAVAIL



«Maître Sun a dit : (...) Qui additionne de nombreux atouts sera victorieux, qui en a peu sera vaincu , que dire de ceux qui n'en ont aucun !» (Sun Tzu, «L'art de la Guerre» , ch.1, p. 55)

VPT2A

LE COURS

L'analyse prend en compte les grands bassins touristiques mondiaux: les aires majeures (la France, le bassin méditerranéen, l'Europe occidentale, le Canada et les Etats-Unis, le Mexique et le bassin caraïbe ...) et les foyers touristiques de développement récent (l'aire indopacifique, l' Amérique andine, l'Afrique sub-saharienne, ...). Chacune de ces aires est traitée à travers des pays jugés représentatifs (Ainsi le bassin méditerranéen, outre une présentation générale , est traité à travers l'étude de l'Espagne, de la Grèce , de la Turquie, de la Tunisie, ...).Chaque chapitre traité en cours est disponible, au terme de la leçon, sous forme imprimée et en version intégrale (cours+ annexes diverses+ carte (s)).Le cours, dans sa version électronique est adressé à chaque étudiant par e-mail. Par ailleurs les cours sont disponibles en ligne sur le site « Géotourisme » dans la partie en accès réservé (login et mot de passe indispensables) réservée exclusivement aux étudiants du lycée Clovis Hugues. Ces cours, au format .pdf (leur lecture nécessite l'installation préalable du logiciel «Acrobat Reader » téléchargeable gratuitement sur le Net). Ils demeurent disponibles en téléchargement durant 10 jours. Au terme de ce délai, ces documents deviennent inaccessibles. Enfin le texte de chaque cours entendu au lycée (au format .pdf) vous est adressé, par e-mail, dans un délai de 24 heures. Il peut aussi, sur simple demande, être gravé sur CD, DVD ou clé USB .Certains thèmes (secondaires, voire mineurs) ne sont pas abordés en cours, mais traités exclusivement sous forme de dossiers (Le Tourisme dans les îles méditerranéennes, le Tourisme insulaire tropical, le Tourisme en Allemagne, le Tourisme en Russie, etc...) ou d'exposés réalisés par les étudiants. Dossiers et exposés sont considérés comme partie intégrante du cours et ils figurent «de facto» aux programmes des contrôles de connaissances et des compositions semestrielles. Ces dossiers sont disponibles soit sur le site «Géotourisme », soit sur cd .

LES CARTES

Chaque bassin touristique, ainsi que chaque pays étudié, font l'objet d'une carte réalisée par l'étudiant et qui doit impérativement être assimilée au même titre que le cours. C'est ainsi que le bassin méditerranéen fait l'objet de sept cartes : - une carte du Tourisme dans l'aire méditerranéenne ainsi que six cartes régionales se rapportant au Tourisme en Espagne, en Grèce, en Italie, en Turquie, en Tunisie, en Egypte). Ces cartes font l'objet d'une notation. Elles doivent impérativement m'être remises aux dates indiquées en début de chaque semestre (un délai de remise de 5 jours est toléré). Le coefficient attribué aux notes obtenues lors des exercices cartographiques est de 2.

LES EXPOSES

L'étude de chaque bassin touristique donne lieu à des exposés à caractère régional ou thématique. Des listes d'exposés seront régulièrement proposées aux étudiants (ainsi concernant le bassin méditerranéen : le Tourisme au Portugal, le Tourisme au Maroc, le Tourisme en Thaïlande, etc ...). Ces exposés, qui peuvent être réalisés par deux personnes, doivent être brefs (durée maximale : 30'). Ils doivent être accompagnés d'un résumé écrit (2 pages) qui sera mis à la disposition des élèves de la classe. Un accompagnement de l'exposé au moyen de cartes, de schémas et de photographies est souhaitable. Le coefficient attribué aux notes obtenues lors des exposés est de 2.

LES DISSERTATIONS

Quatre «dissertations» (Exercices d'entraînement à la recherche documentaire et à la rédaction du rapport) doivent être préparées, rédigées et remises en cours d'année scolaire : le Tourisme en Italie, le Tourisme dans les pays de l'Asie du sud-est, le Tourisme dans les pays scandinaves,...). Ce travail est à la fois un entraînement à la recherche documentaire et un entraînement à la rédaction de la dissertation. Le travail de conception et de réalisation est personnel. Chaque «dossier» fait l'objet d'une notation. Le meilleur travail, éventuellement modifié et/ou annoté par mes soins, fera office de correction-type. Une bibliographie détaillée se rapportant à chacun des thèmes retenus est disponible sur le site «Géotourisme». Chaque «dossier» doit présenter un tableau précis, exhaustif et concis du Tourisme dans la zone à étudier. L'analyse de l'activité touristique est précédée d'une évocation géographique et historique de la région. Chaque «dossier» doit se présenter sous la forme d'une dissertation type B.T.S (plan structuré, ...). Il comprendra 9 à 12 pages et il devra obligatoirement être accompagné d'une carte illustrant l'activité touristique dans la zone étudiée (L'illustration *in texto* est facultative). Le travail rédactionnel et graphique (carte) doit être conforme aux directives méthodologiques communiquées en cours et disponibles sur le site «Géotourisme» (http://geotourweb.com/nouvelle_page_19.htm et <http://geotourweb.com/Redaction%20du%20rapport%20plan%20type.pdf> (plan-type de dissertation)). La notation se fera selon les critères de l'examen (notation sur 15 points pour la partie rédactionnelle et notation sur 5 points pour la partie cartographique). La non-remise d'un «dossier» dans les délais impartis est sanctionnée par une notation de 0/20 (sauf motif grave et justifié). Le coefficient attribué aux notes obtenues lors des exercices d'entraînement est de 3.

Le sujet 1 («Le tourisme en Italie») et le sujet 2 («Le tourisme en Asie du Sud-est») sont d'ores et déjà disponibles en ligne dans la partie du site « Géotourisme » en accès réservé aux seuls étudiants du lycée Clovis Hugues.

LES CONTROLES DE CONNAISSANCES

Deux à trois contrôles de connaissances sont programmés au début de chaque semestre (Composition semestrielle non comprise). Les dates retenues en début de semestre peuvent éventuellement être modifiées (décalées de 7-10 jours) à la demande du délégué de classe et à la stricte condition de m'en informer 10 jours avant la date initialement fixée. La durée de chaque contrôle de connaissances varie de 40 à 55' selon l'importance et la difficulté de l'exercice à réaliser. Le (ou les) sujet(s) se rapporte(nt) aux cours précédemment traités ainsi qu'aux dossiers et aux cartes préalablement réalisés notés et retournés aux étudiants. Les exposés entendus en cours et les dossiers adressés aux étudiants (cf.- supra) sont intégrés au programme des contrôles de connaissances. Une absence non justifiée à un contrôle de connaissances est sanctionnée par une notation de 0/20. Le coefficient attribué aux notes obtenues lors des contrôles de connaissance est de 3 .

Le registre de notations de la classe est disponible, en accès réservé, sur le site « Géotourisme » («La vie scolaire»). Ce registre est régulièrement mis à jour, après chaque contrôle de connaissances, dans un délai de 48 à 72 heures.

Philippe KEROURIO

philippe.kerourio@wanadoo.fr et philippekerourio@gmail.com

Site « Géotourisme » : <http://geotourweb.com>

Tél.- 0670776210 (répondeur)